LE MAGAZINE
DE L'AGGLOMÉRATION
DU GRAND ANNECY

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ENJEUX CLIMATIQUES :

L'AGGLO aux côtés des entreprises !

N°17
JUIN 2023

La forêt souffre, protégeons là ! P10 · L'habitat évolue pour rompre la solitude de nos aînés P28 · Cet été voyagez gratuit sur les lignes de bus du Grand Annecy P33 · Une maraîchère à Alby P37

Grand Annecy
AGGLOMÉRATION

sommaire

3 APERÇU

4 A SAVOIR

8 AGIR

- Ressource en eau : anticiper l'avenir
- La forêt souffre… protégeons-la !
- Que deviennent nos emballages ?
- Dossier usager informatisé (DUI) : un outil au service du résident
- Pré Billy : un chantier d'envergure
- Mobilité vélo : changez de braquet !

20 ANALYSER

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ENJEUX CLIMATIQUES : L'AGGLO AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES !

28 AIMER

- L'habitat évolue pour rompre la solitude de nos aînés
- Paysages des Lanches : un nouveau sentier pour toute la famille !

32 A VOUS

- Samedi 21 octobre ? J'peux pas, j'ai biennale du climat !
- La Carte Blue, des bons plans pour les moins de 26 ans
- Cet été, voyagez gratuit sur les lignes de bus du Grand Annecy !
- Semaine Emploi et Entreprise : le Grand Annecy aux côtés des étudiants de son territoire
- Réduire ses déchets, tout un programme !
- Défi eau énergie, à vous les économies !
- Une maraîchère à Alby-sur-Chéran

édito

> Une agglomération attractive à l'écoute de ses entreprises

Territoire d'industrie et de réussite entrepreneuriale, le Grand Annecy est la locomotive économique de la Haute-Savoie avec 100 000 emplois. Afin d'accompagner les acteurs économiques du territoire, l'Agglomération met en place une offre de service complète leur permettant de se développer à chaque étape de leur croissance.

Dès leurs créations, les start-ups peuvent ainsi bénéficier de l'accompagnement de nos 5 pépinières dorénavant thématisées sur l'artisanat, l'outdoor, l'industrie ou encore l'animation et l'image. Ce passage par nos pépinières est un gage de réussite. En effet, sur les 20 dernières années, 43 % de nos start-ups sont toujours actives sur notre territoire. Pour accompagner leur croissance, le Grand Annecy leur met à disposition des terrains et locaux adaptés à l'évolution de leur besoin.

Les entreprises du Grand Annecy couvrent trois grands domaines qui font la force de notre économie : l'économie de proximité, le tourisme et bien sûr l'industrie qui représente 32 % des emplois.

Dans la lignée du plan gouvernemental et régional, notre agglomération participe pleinement à la réindustrialisation de notre territoire et de notre pays en soutenant nos fleurons et en les accompagnant dans leur installation et leur croissance.

L'enjeu des prochaines années pour le Grand Annecy est d'accompagner l'ensemble de ces entreprises dans leur transition environnementale. Cela se concrétisera par l'adaptation de nos zones économiques dans le respect de la zéro artificialisation nette avec par exemple le réaménagement des Glaisins, des réflexions sur la zone d'Orsan ou encore la prise en compte au PLUI de nouveaux besoins.

Comme l'ensemble des Grand Annéciens, nos entreprises sont concernées par notre Pacte pour le climat. La dernière pépinière née sous ce mandat, Quai 225 à Saint-Jorioz, propose à cet effet un centre de ressources et d'expertise pour aider nos entreprises à passer ce cap majeur qu'est la transition environnementale et énergétique. Des actions sont d'ores et déjà engagées comme la pose de panneaux solaires, l'accompagnement à la RSE ou encore la création de plans de mobilité. En tant que Présidente de l'Agglomération, je ne peux que féliciter l'ensemble des élus et des agents qui sont à l'œuvre au quotidien pour porter ces politiques publiques en soutenant notre économie dans cette transition indispensable.

Frédérique Lardet
Présidente du Grand Annecy

Le magazine du Grand Annecy. Directrice de la publication : Frédérique Lardet / Directrice de la rédaction : Véronique Bonnard / Rédactrice en chef : Virginie Martinet / Rédaction : Nadège Bouchardy, Gaëlle Dutordoir, Jean-Marc Lombard, Virginie Martinet, Delphine Thevenet / Conception et réalisation : ...bigbang.fr / Impression : Agir Graphic. Ce magazine est édité sur du papier 100 % recyclé / Crédits photos : Jean-Marc Favre, Pierre Thomas, Laurent Cousin, Gilles Piel, Agence Ecomobilité, Excoffier Recyclage, Samaya, MD Daviet, USMB, Yannick Perrin, Grand Annecy, Kalistène, bigbang, Adobe Stock / Dépôt légal : juin 2023 / N°ISSN : 2553-7091 / Tirage : 113 000 exemplaires.

© Jean-Marc Favre

Un pont
au-dessus des gorges

Pont suspendu métallique perché au-dessus des Gorges du Chéran, le Pont de l'Abîme offre un panorama vertigineux sur un site naturel remarquable, au cœur du Massif des Bauges. Et au milieu coule une rivière... 96 mètres plus bas, les berges ombragées du Chéran, labellisé « Rivière sauvage », invitent à la promenade le long du très accessible sentier du « Chaos du Chéran ». Pause fraîcheur garantie au cœur de l'été !

EAU POTABLE

CONSULTEZ VOTRE COMPTE ABONNÉ EN LIGNE !

L'Agence en ligne du service Eau potable est à nouveau disponible sur **www.grandannecy.fr**. Sur cet espace, vous pouvez directement consulter vos factures d'eau et suivre vos consommations. Evolutive, la plateforme vous permettra bientôt de souscrire ou de résilier un abonnement, de changer les modalités de paiement ou encore de communiquer votre relevé de compteur.

Plusieurs possibilités pour payer sa facture d'eau :

- **Par prélèvement semestriel automatique** à échéance ou par mensualisation (9 acomptes mensuels et une facture de solde). Contactez le service de l'Eau pour les mettre en place : abonnement.eau@grandannecy.fr
- **Par chèque ou TIP** (Titre Interbancaire de Paiement)
- **En ligne**, sur www.grandannecy.fr/Servicedeleau, rubrique « payez vos factures d'eau en ligne » (redirection sur le site Payfip du gouvernement)
- **Par carte bancaire ou en espèces** :
  - auprès du Trésor Public : 10 rue des Marquisats à Annecy
  - chez un buraliste agréé « paiement de proximité » (liste sur www.impots.gouv.fr/paiement-de-proximite).

Pour toutes vos demandes :
abonnement.eau@grandannecy.fr

COMPOSTER ENTRE VOISINS

COMMENT S'Y PRENDRE ?

Plus de 200 sites de compostage partagé en copropriété fonctionnent déjà sur le Grand Annecy. Pourquoi pas un nouveau site en bas de chez vous ?

Composter, c'est simple et très efficace pour réduire d'un tiers le poids de ses poubelles, produire un engrais naturel et gratuit, mais aussi pour créer des moments de convivialité entre voisins ! Pour se lancer, la copropriété doit disposer d'un espace vert adapté, de 5 foyers participants minimum et d'une validation de l'installation du site en assemblée générale.

Pour faciliter cette démarche, les ambassadeurs du Grand Annecy se rendent disponibles à partir de septembre prochain pour venir présenter le dispositif lors des assemblées générales de copropriété. Après accord, l'Agglomération installe gratuitement les bacs, fournit les bioseaux et forme les volontaires au compostage.

Contact : adt@grandannecy.fr ou 04 50 33 02 12

DÉCHETS ALIMENTAIRES

UN COMPOSTEUR DE QUARTIER INSTALLÉ À DUINGT

C'est une première dans l'agglomération : un nouveau site de compostage de quartier a vu le jour au mois d'avril sur la commune de Duingt, route des Vergers. Installé sur un espace public, et non sur une copropriété comme le sont habituellement les sites de compostage partagés, il fonctionne cependant de la même manière. Il est géré par des habitants bénévoles formés au compostage par le Grand Annecy.

Vous habitez dans le quartier des Vergers à Duingt et souhaitez utiliser le composteur de quartier ?

Contactez le Grand Annecy pour récupérer gratuitement un bioseau :
adt@grandannnecy.fr - 04 50 33 02 12

HORAIRES D'ÉTÉ

POUR LES DÉCHÈTERIES ET LES COLLECTES

Du 1er juin au 31 août 2023, les collectes de déchets ménagers prévues l'après-midi sont décalées en soirée à partir de 19h30.

En cas de canicule de niveau 3 déclenchée par la Préfecture de Haute-Savoie, les déchèteries seront exceptionnellement fermées l'après-midi pour préserver la santé et des agents.

AU JARDIN

QUE FAIRE DES TONTES DE GAZON ?

Fatigué(e) de remplir votre coffre de voiture de tontes de gazon pour les déposer en déchèterie ? Trois solutions existent pour les valoriser sur place :

• Pailler

En couche fine (3 cm maximum), la pelouse est destinée à des paillis saisonniers de courte durée, car elle se dégrade rapidement. Il est indispensable de la laisser sécher préalablement au soleil avant de pailler vos plantations. Attention, le paillage ne convient pas aux jeunes pousses.

• Mulcher

Laissez une couche d'herbe sur la pelouse, à condition qu'elle soit fine. Certaines tondeuses proposent la fonction mulching, même si tous les modèles conviennent. Il est alors nécessaire de tondre fréquemment et sur une herbe sèche.

• Composter

Le compostage de la pelouse est possible mais en petites quantités. Il est indispensable de laisser sécher préalablement la pelouse au soleil avant de la mettre dans le composteur. Pour équilibrer cet apport de matière azotée, mélangez-la à de la matière sèche comme des feuilles mortes ou du broyat de bois.

L'astuce : la prairie fleurie permet de diminuer la corvée de tonte. Facile à entretenir, esthétique, elle favorise la biodiversité.

EXPÉRIMENTATION

MÊME DANS LA RUE, JE TRIE MES EMBALLAGES !

Trier partout, tout le temps devient possible à Annecy avec l'expérimentation du tri des emballages et des papiers en centre-ville. Onze bornes urbaines de récupération sont ainsi installées jusqu'à la fin de l'année dans les squares et lieux publics de grand passage pour faciliter le geste de tri et le rendre systématique dans la rue. Avec deux possibilités : un côté jaune pour tous les emballages et tous les papiers, un côté gris pour tous les autres déchets non recyclables. Cette opération s'inscrit dans la perspective de la loi Agec (loi Anti-Gaspillage et pour l'Economie Circulaire) qui prévoit de généraliser le tri sur l'espace public en janvier 2025.

Pour localiser les points de tri et en savoir +

SÉNIORS :
AIDEZ-NOUS À IMAGINER LE DOMICILE DE DEMAIN !

Comment aménager les différentes pièces de son domicile pour gagner en confort, sécurité et fonctionnalité lorsque l'on vieillit ?

Ces questions sont au cœur du projet mené actuellement par le Stabbi'Lab en partenariat avec l'Ameublement français, l'organisation professionnelle des acteurs de la fabrication d'ameublement et de l'aménagement des espaces de vie. Une action qui s'inscrit pleinement dans la vocation du Stabbi'Lab, créé il y a trois ans par le CHANGE, le Département de la Haute-Savoie, le CIAS du Grand Annecy, l'USMB et Inventhys, et qui vise à co-construire des innovations pour et avec les séniors, afin de prévenir la perte d'autonomie et d'améliorer leur qualité de vie.

Contribuez à ce projet innovant !

Après une étude menée en 2022 qui a recueilli les pratiques et les attentes de près de 300 personnes, âgées de 78 ans en moyenne, la deuxième phase du projet consiste à faire émerger des idées concrètes pour permettre le développement de nouveaux produits adaptés aux besoins et usages des séniors.

Le sujet vous intéresse ? Vous avez des idées ? Le Stabbi'Lab recherche une quarantaine de volontaires de plus de 60 ans, pour participer à un atelier de co-construction en septembre ou octobre prochain à Seynod (Annecy).

infos et inscriptions :
stabbilab@gmail.com • 06 58 73 85 06 • 04 56 49 77 87

LOCATION COURTE DURÉE
LOUER À UN ÉTUDIANT, C'EST MIEUX !

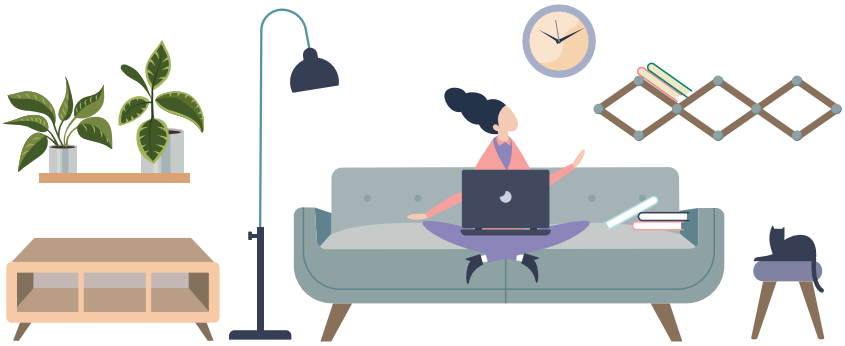

La « centrale logement étudiant » est un service gratuit proposé par la Ville d'Annecy, le Grand Annecy et le Conseil départemental de la Haute-Savoie. Elle est gérée par le Bureau information jeunesse (BIJ) et met en relation, sous certaines conditions, propriétaires et étudiants pour la location de logements meublés durant l'année scolaire. Vous êtes propriétaire et vous souhaitez louer votre logement seulement une partie de l'année ? Pensez aussi au Bail mobilité, inscrivez-vous sur Mobibail !

infos :
Bureau Information Jeunesse
Centre Bonlieu (Annecy)
04 85 46 77 30 / infojeunes@annecy.fr
Bail Mobilité : grandannecy.mobibail.fr

ENTRAIDE
L'AGGLO LABELLISÉE « EMPLOYEUR DE SAPEURS-POMPIERS »

En février dernier, Le Grand Annecy, en présence de Frédérique Lardet, sa Présidente, recevait le diplôme argent du label « Collectivité Citoyenne Employeur de sapeurs-pompiers » lors d'une cérémonie organisée par le SDIS 74.

Un label qui récompense et valorise les employeurs ayant apporté une attention particulière pour la disponibilité de leurs agents. À l'image de l'Agglo, qui signait le 1er septembre 2022, une convention avec le SDIS 74, permettant de cadrer les modalités de mise à disposition de ses 6 agents pompiers volontaires, notamment en cas de gros sinistre, de prise de travail décalée si intervention la nuit ou encore de formation.

Une belle cérémonie, à laquelle participaient le Préfet de Haute-Savoie Yves Le Breton et le Président du Conseil départemental Martial Saddier, qui fut également l'occasion de saluer l'engagement des agents concernés, tous animés par « le besoin de se sentir utile ».

53 %

C'est le gain énergétique que vont réaliser les 10 logements de la copropriété Le Crêt du Parc à Annecy. Grâce au dispositif « J'éco rénove mon logement », une isolation complète des murs de l'immeuble par l'extérieur a pu être réalisée avec de la fibre de bois. Une première dans le Grand Annecy !

infos :
« J'éco rénove mon logement » : 04 50 09 99 32

50 PRINTEMPS
POUR L'AVF !

En avril dernier l'Accueil des Villes Françaises Grand Annecy a célébré son demi-siècle d'expérience. Depuis sa création, l'association s'est adaptée aux besoins des habitants. Si l'action principale reste l'accueil des nouveaux arrivants sur le territoire, elle s'adresse également aux personnes en recherche de lien social et propose de multiples activités permettant de s'intégrer plus facilement : sorties culturelles, sportives, festives, ateliers divers, etc. « La mission des AVF est d'aider chacun à renouer très rapidement des contacts amicaux dans une convivialité partagée », appuie le président Gérard Cabaret.

infos : AVF Grand Annecy /3 place du Château à Annecy / 04 50 51 87 14 / **avf.annecy@orange.fr**

DES EXPOS PHOTOS
POUR CHANGER LE REGARD SUR LE VIEILLISSEMENT

Du 2 au 13 octobre prochain, les Ehpad du centre intercommunal d'action sociale (CIAS) du Grand Annecy, de Saint-Jorioz, de Faverges, de Saint-Julien et de Bellegarde ouvrent leurs portes au grand public, qui pourront découvrir au travers des expos photos réalisées par des professionnels, la relation résidents-soignants.

L'occasion aussi d'échanger avec le personnel sur place, sur les nombreux métiers du soin, de l'accompagnement, de l'animation, auprès des personnes âgées. Les services d'aide à domicile du SAUV et de l'ADMR participent également à l'évènement.

Une initiative impulsée pour la 2e année consécutive par les Filières gérontologiques, en partenariat avec le Grand Annecy, le CHANGE et Pôle Emploi.

infos : www.grandannecy.fr / Actualités *(à partir de septembre)*

TRANSPORTS EN COMMUN
INFOS RENTRÉE

Des changements à noter sur le réseau de bus Sibra à partir de septembre 2023 :

- La plupart des lignes des pays d'Alby et Fillière seront renforcées, surtout **la 40 et la 81.**
- **La ligne Rythmo 3** sera prolongée et desservira deux nouveaux arrêts : « Mairie - Iseta - ECA » et « Chavanod Fier », qui sera le nouveau terminus.
- **La ligne secondaire 50C** entre Duingt et Saint-Jorioz via le Buloz sera supprimée faute d'une fréquentation suffisante.
- **Les lignes 50A et B** continuent d'assurer la liaison entre Duingt et Annecy.

Suivez ces évolutions sur :
mobilites.grandannecy.fr

Inscriptions transports scolaires :

Même si la période des inscriptions tire à sa fin, si vous êtes en attente de résultat ou d'une affectation, il n'est pas encore trop tard pour inscrire votre enfant aux transports scolaires.

Rendez-vous sur www.grandannecy.fr où vous aurez la possibilité de souscrire :

- La carte de transport scolaire Grand Annecy.
- L'abonnement scolaire SNCF pour un trajet Groisy - Annecy ou Pringy - Annecy.
- L'abonnement Sibra adossé à la carte de transport Grand Annecy ou à l'abonnement SNCF.

infos : 04 50 23 13 13
(du lundi au vendredi de 8h à 18h) ou **transportscolaire@grandannecy.fr**

RESSOURCE EN EAU : ANTICIPER L'AVENIR

Alimenter en eau potable une population de 213 000 habitants en augmentation constante, tout en préservant durablement nos ressources en eau : c'est possible, et même vital. Un objectif au cœur de la gestion de l'eau à l'échelle de l'agglomération.

« *Garantir le bon fonctionnement des milieux aquatiques est essentiel : ils sont une assurance vie pour les hommes* », explique Solenne Verbrugghe, cheffe du service biodiversité et espaces naturels au Grand Annecy. En plus d'abriter de nombreuses espèces remarquables d'oiseaux, amphibiens, poissons, reptiles ou plantes, ces milieux naturels qui font la richesse de nos paysages, lac, rivières, marais et autres zones humides, « *nous rendent de multiples services : épuration naturelle des eaux, rétention des pluies, tampon en cas de crues…* »
Or ces milieux sont directement impactés par le changement climatique, subissant des sécheresses accrues et plus fréquentes, aggravées par les épisodes caniculaires.

Prélever moins d'eau

Préserver les milieux aquatiques consiste avant tout à leur laisser un niveau d'eau minimum nécessaire à leur bon fonctionnement, notamment en période sèche. Entre 2017 et 2022, les prélèvements d'eau dans le milieu naturel pour produire de l'eau potable dans le Grand Annecy ont baissé de 12 %, malgré l'augmentation constante de la population. Comment ? En premier lieu, grâce à la sobriété dont ont fait preuve, au fil des années, les industriels du territoire ainsi que les habitants. On est passé de 180 litres d'eau potable par jour et par habitant en 2017, à 146 litres aujourd'hui. Un chiffre appelé à baisser encore avec les efforts de chacun pour réduire sa consommation (cf. notre encadré).

Détecter les fuites

Autre facteur majeur de la baisse des prélèvements d'eau : l'amélioration continue des performances des installations d'eau potable, des usines aux canalisations. Le réseau de 1600 kilomètres de conduites souterraines affiche ainsi son meilleur taux de rendement jamais enregistré avec 82,1 %. « *C'est 10 % de plus qu'il y a 10 ans* », appuie Bruno Deletraz, responsable de la prospective et des évolutions technologiques à la Direction de l'eau potable du Grand Annecy. Le renouvellement régulier des conduites, avec 7 millions d'euros investis chaque année, s'accompagne d'actions proactives de recherche des fuites. « *C'est une compétence qui monte en gamme depuis plusieurs années, avec du matériel plus performant, des agents dédiés et des techniques de détection*

© Gilles Piel

Le Chéran, labellisé « Rivière sauvage » : une ressource à préserver.

L'eau du lac en chiffres

- **1,1 milliards de m³** = la quantité d'eau contenue dans le lac d'Annecy.
- **238 millions de m3** (par an) = la quantité d'eau qui quitte le lac par le Thiou et les canaux
- **19 millions de m³** (par an) = la quantité d'eau qui s'évapore du lac
- **12 millions de m³** (par an) = la quantité d'eau prélevée dans le lac nécessaire pour l'eau potable.

7 gestes simples pour économiser l'eau

1. Je fais attention aux fuites, en contrôlant régulièrement mon compteur d'eau
2. Je préfère les douches aux bains
3. J'installe des douchettes et des mitigeurs thermostatiques
4. J'installe une chasse d'eau à double commande
5. Je récupère l'eau de pluie pour arroser les plantes et mon jardin
6. Je lance mon lave-linge et mon lave-vaisselle une fois pleins et en programme économique
7. Si j'ai besoin de laver ma voiture, je le fais en station

perfectionnées, qu'il s'agisse de suivis des débits nocturnes, de recherches acoustiques ou de détection au gaz sur des secteurs identifiés », précise Bruno Deletraz.

Solidarité avec les territoires en manque d'eau

Pour soulager les nappes phréatiques, sources et cours d'eau en tension en période de sécheresse, des interconnexions entre les réseaux d'eau potable permettent d'exporter vers ces secteurs de l'eau en provenance du lac, qui alimente déjà 75 % du territoire en eau potable.
C'est le cas depuis janvier 2023 avec la Communauté de communes du Pays de Cruseilles, afin de préserver la rivière des Usses. D'autres interconnexions permettent des alimentations de secours pour préserver les ressources du Chéran et du Laudon notamment.
À plus long terme, le Grand Annecy prévoit de créer dans les 10 ans à venir plusieurs nouvelles interconnexions, pour une enveloppe globale de 50 millions d'euros.

LA FORÊT SOUFFRE… PROTÉGEONS-LA !

Véritable poumon vert de notre agglomération, la forêt subit de plein fouet les dérèglements climatiques. Sécheresses, canicules et attaques d'insectes l'affaiblissent et entraînent même un dépérissement généralisé de dizaines d'hectares d'épicéas dans le massif du Semnoz.

© Gjada Connestari / Imageo / ONF

Dans la forêt du Semnoz, les épicéas sont touchés par la sécheresse et une épidémie de scolyte, un petit parasite qui s'attaque aux arbres affaiblis.

« *Le changement climatique, c'est maintenant, et c'est chez nous. Depuis une quarantaine d'années, les alertes se suivent et malheureusement nous y sommes : tous les indicateurs concernant les conditions climatiques et l'état de nos forêts sont au rouge* », alerte Maxime de Banizette, responsable de l'unité territoriale d'Annecy à l'Office national des forêts (ONF). Perchée au sommet du Semnoz, sur un sol rocheux qui retient difficilement l'eau de pluie, la forêt domaniale a particulièrement souffert cette année : près de 70 hectares ont été décimés par la sécheresse et les attaques d'un petit parasite, le scolyte, qui s'attaque aux arbres affaiblis, notamment les épicéas. Parmi ces derniers, l'ONF estime qu'environ un sur deux est malade ou mort, soit près d'un arbre sur quatre sur l'ensemble du massif forestier du Semnoz…

Une mobilisation collective

Un constat alarmant qui ne surprend malheureusement pas les forestiers, conscients depuis plusieurs années déjà de l'enjeu crucial du devenir de la forêt. Menacée par les changements climatiques, elle est paradoxalement l'un des leviers pour en limiter les effets, elle qui capte et séquestre le CO_2, et continue de le stocker même dans ses arbres une fois coupés et jusque dans le bois utilisé dans la construction de nos habitations. Face à cette accélération du dépérissement de la forêt, spectaculaire au Semnoz mais aussi bien présent bien que moins marqué dans d'autres massifs de l'agglomération, un « Comité forêt » a été créé à l'initiative de l'ONF, en lien avec le Parc des Bauges. Il réunit des élus des communes et du Grand Annecy, des forestiers privés et publics et des représentants des usagers de la forêt. Son but : partager les constats et les retours d'expérience, recueillir les attentes, et trouver des synergies afin d'élaborer des solutions, dans l'urgence et à plus long terme.

Des coupes pour assurer la sécurité et le renouvellement de la forêt du Semnoz

De premières coupes de sécurisation ont été réalisées par l'ONF au mois de mai dernier, en prévision de la saison estivale au Semnoz, afin d'extraire certains arbres dangereux en bord de route et limiter tout risque pour les promeneurs et autres usagers de la forêt. Dans un deuxième temps, à l'automne prochain, auront lieu de nouvelles coupes, très importantes, sur les 70 hectares identifiés où la majorité des arbres sont morts ou « condamnés ».

Patrick Leconte
Conseiller délégué Filière bois au Grand Annecy

Les milliers de mètres cubes de bois récoltés vont ainsi permettre d'alimenter la filière locale : bois d'œuvre valorisé dans des scieries locales pour fournir des matériaux de construction, d'ameublement et de menuiserie, bois énergie transformé en plaquettes forestières pour alimenter la chaufferie collective d'Annecy.

Quelle forêt pour demain ?

Quant au renouvellement des parcelles de forêts coupées, la régénération naturelle sera favorisée pour les essences adaptées au climat de demain, afin d'encourager une nouvelle génération d'arbres plus résiliente au changement climatique. Des pratiques déjà courantes chez les forestiers, qui visent, par une gestion adaptée et durable, à transformer progressivement la forêt pour la rendre plus diversifiée et mieux adaptée aux nouvelles conditions de son environnement.

Attention danger !

Pour la sécurité de tous, durant les coupes de bois sur le massif du Semnoz, la circulation peut être perturbée et certains sentiers ponctuellement fermés.

Respectez la signalisation des chantiers ! Elle balise les zones dangereuses (risques de chutes d'arbres, circulation d'engins...) qui sont strictement interdites au public.

« Notre forêt assure de multiples rôles, environnemental et paysager, social avec ses espaces de loisir, économique avec la production de bois de construction et de chauffage. C'est pourquoi nous agissons pour la préserver et la rendre plus adaptée au climat de demain. »

L'incendie, l'autre risque pour la forêt

En période sèche, le risque est désormais bien réel sur le bassin Annécien. Pour rappel, il est strictement interdit d'allumer un feu dans un périmètre de 200 mètres autour d'une forêt, sous peine d'une amende de 135 €. Depuis le 1er juin 2023, Météo France publie chaque jour la « météo des forêts », un nouvel outil qui permet de s'informer sur le niveau de danger de feu dans chaque département.

infos : meteofrance.com/meteo-des-for

QUE DEVIENNENT NOS EMBALLAGES ?

Depuis le début de l'année, avec l'extension des consignes de tri des déchets, nous déposons désormais la totalité de nos emballages et de nos papiers dans la poubelle jaune. Mais où vont tous ces volumes une fois collectés ? Comment sont-ils triés et recyclés ? Rendez-vous dans le tout nouvel Ecopôle de La Semine, pour suivre à la trace nos emballages !

Construit en un temps record, à peine une année, ce nouveau centre de tri des emballages et papiers ménagers se situe à Chêne-en-Semine, au nord ouest de la Haute-Savoie. Mis en service depuis le mois d'avril 2023, le bâtiment de 8 500 m² réceptionne les poubelles jaunes de presque toute la Haute-Savoie et de la partie Est de l'Ain, soit environ 1 million d'habitants.

Un centre de tri XXL

Conçu et géré par l'entreprise locale Excoffier Recyclage, en réponse à un appel d'offres lancé par les collectivités concernées des deux départements, le centre de tri est intégré dans un site de 7 hectares, l'« écopôle de la Semine », et cumule les superlatifs en termes de capacité, puissance et volume à traiter. Avec l'extension des consignes de tri depuis janvier, ce sont près de 46 000 tonnes d'emballages et papiers qui pourront être traités ici chaque année, cartons et papiers de tout type, canettes, pots de yaourts, capsules de café, barquettes et autres bouteilles ou films plastiques...

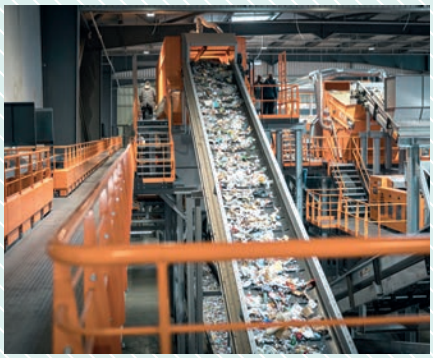

© Excoffier Recyclage

L'éco-pôle de la Semine représente un investissement total de 70 millions d'euros, dont 30 millions d'euros pour le bâtiment dédié aux emballages ménagers.

Un labyrinthe entièrement automatisé

Après avoir été déchargés par les camions, une chaîne de tri ultra-sophistiquée attend les déchets de nos bacs et conteneurs jaunes. 15 tonnes transitent actuellement chaque heure sur les 3,2 kilomètres de bandes de tapis roulants qui défilent à travers le bâtiment. Une chorégraphie de haute précision, orchestrée par les caméras optiques, cribles, aimants géants et autres machines pour séparer les matières. Des jets d'air éjectent quasi instantanément les plastiques et les papiers en fonction de leurs différentes qualités. Au bout de la chaîne, une équipe d'opérateurs contrôle manuellement la qualité des matières triées. Elles ressortent en 12 flux différenciés, qui seront valorisés à 100 %.

Une seconde vie pour les déchets

Compactés et conditionnés sous forme de balles, de gros blocs rectangulaires, les déchets sont alors envoyés vers les différentes filières de recyclage. Ils deviendront alors des matières premières pour des industries qui leur donneront une seconde vie.
Quant aux déchets non recyclables, ils sont fournis comme combustibles de chauffage à l'industrie, ou envoyés en recherche et développement afin de trouver de nouvelles solutions de recyclage techniquement et économiquement viables.

© Excoffier Recyclage

Sur un site de 7 hectares, l'écopôle de la Semine intègre le nouveau centre de tri de la Haute-Savoie et de la partie Est de l'Ain.

© Excoffier Recyclage

La chaîne de tri de haute-technologie est adaptée aux dernières normes et permet de répondre aux nouvelles consignes de tri en vigueur depuis le 1er janvier 2023.

Extension des consignes de tri : 5 mois après on en est où ?

Par rapport à la même période en 2022, pour l'ensemble du territoire :

- 6,8 % d'ordures ménagères résiduelles ont été collectées en moins, soit -1274 tonnes.
- 6,7 % de papiers et emballages recyclables ont été collectés en plus, soit +205 tonnes.
- La collecte du carton et du verre en points d'apport volontaire est stable.

Bon à savoir

- Entre 2021 et 2022, la baisse sur les ordures ménagères était de 1 % sur les tonnages, donc forte accélération en ce début 2023.
- En moyenne un point d'apport volontaire pour le tri est installé ou rénové chaque semaine.
- 2 100 composteurs individuels ont été réservés en 5 mois contre 700 habituellement en 1 an

DOSSIER USAGER INFORMATISÉ (DUI) : UN OUTIL AU SERVICE DU RÉSIDENT

Un logiciel qui permet de centraliser et de sécuriser toutes les données du dossier médical et administratif du résident, aujourd'hui c'est possible avec le dossier usager informatisé (DUI). Un virage numérique que le CIAS* a pris en 2021 dans le cadre du plan de relance de l'État. En finançant 25 % de ce projet, le Grand Annecy affiche sa volonté d'améliorer la prise en charge et l'accompagnement des aînés de son territoire.

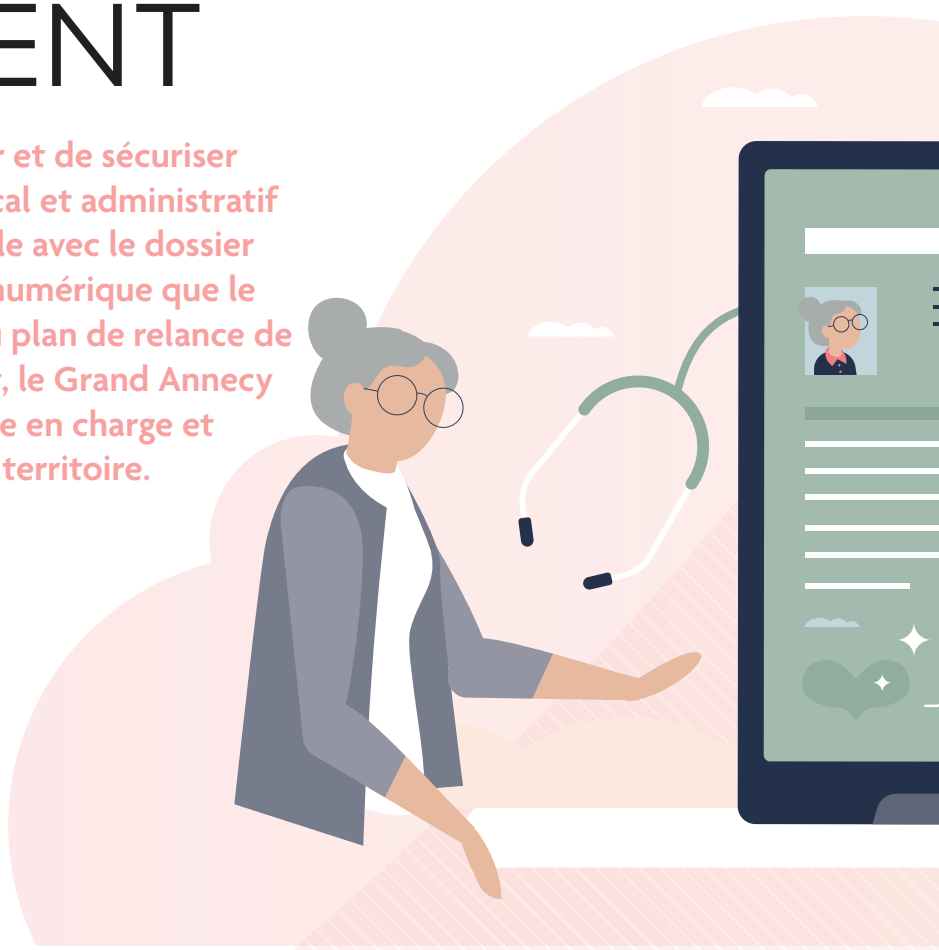

Depuis le 1er janvier 2023, les Ehpad les Airelles et Le Barioz, la résidence autonomie La Villa Romaine et les 2 accueils de jour L'Escale et L'Entracte ont abandonné les dossiers papier au profit du DUI. Le déploiement dans les 8 autres établissements du CIAS va se poursuivre jusqu'en octobre.

Quels sont les atouts de ce logiciel ?

Le DUI offre une vision à 360 ° du résident et permet de connecter et de faire interagir tous les acteurs qui gravitent autour de lui : famille, personnel soignant, animateur, etc. En un clic et à distance, chaque professionnel, interne ou externe, pourra consulter et compléter le dossier du patient. Le DUI constitue un formidable assistant connecté qui permet de réajuster des soins mais également d'enrichir le projet d'accompagnement personnalisé en fonction des besoins du résident. Il offre un suivi et une traçabilité optimale du parcours soin, le tout dans le respect de la confidentialité et de la protection des données personnelles. Ce logiciel permet également de faire de la prévention grâce aux statistiques que l'on peut obtenir : par exemple l'enregistrement d'un fort taux de chute vers 13h pourrait donner lieu à une réflexion sur l'état de fatigue des résidents après le déjeuner et mettre en place des mesures préventives. Dans un secteur où le turn over est très répandu, le DUI permet aussi d'intégrer plus facilement et rapidement le nouvel arrivant dans une équipe, puisque tout est dans la tablette : les informations sur le patient, les ordonnances, les tâches à accomplir, les signalements, etc. Un formidable outil qui permet d'amoindrir la charge mentale des professionnels.

Concrètement, comment ça se passe ?

Les professionnels qui interviennent auprès des résidents (infirmière coordinatrice, personnel soignant, référent hébergement, assistante de direction, animateur, agent de maintenance, personnel d'entretien) sont tous équipés d'une tablette qui liste toutes les interventions qu'ils ont

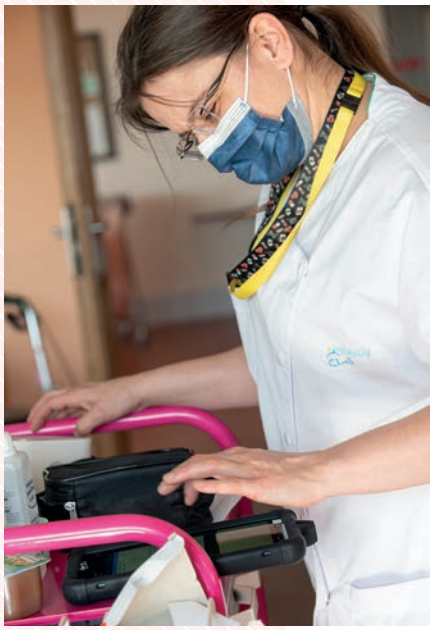

© Laurent Cousin

à faire. Il suffit de cocher la case une fois qu'elles sont réalisées. Et si on ne l'a pas accompli on indique pourquoi. Cela permet d'avoir non seulement une traçabilité des soins apportés mais également des explications en cas de non réalisation.
Les établissements étant équipés de matériels connectés (oxymètres de pouls, thermomètres, tensiomètres, etc.), toutes les constantes relevées sont directement enregistrées sur les tablettes. Qui sont elles-mêmes connectées entre elles et géolocalisables. Traçabilité et transmission des informations garanties !

Pour aller plus loin : le portail famille.

En octobre prochain, un portail famille va être mis en place dans les établissements du CIAS. Autrement dit, un espace numérique accessible 7j/7, 24h/24, permettant aux familles de consulter les menus, les activités, les photos, ... en résumé, un accès pour suivre la vie de l'établissement dans lequel son proche réside.

**Centre intercommunal d'action sociale*

Monique Pimonow
Vice-présidente Grand Âge et autonomie

« L'informatisation du dossier usager s'inscrit dans la démarche qualité que le CIAS poursuit depuis des années. Une logique d'amélioration des services et des soins délivrés aux personnes accompagnées. »

PRÉ BILLY : UN CHANTIER D'ENVERGURE

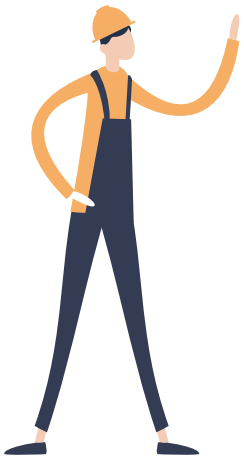

Parmi les opérations d'aménagement du territoire menées par le Grand Annecy, la plus ambitieuse est sans nul doute le chantier de Pré Billy à Pringy, commune déléguée d'Annecy.

Pré Billy, un chantier hors norme et exemplaire :

920 logements, 8 000 m² de locaux pour les activités tertiaires, 7 000 m² dédiés à l'hôtellerie, aux commerces et aux services de proximité, ou encore 5 000 m² d'équipements publics à construire. Des chiffres qui représentent des heures d'engins de terrassement, des mètres cubes de matériaux chargés ou déchargés et des tonnes de béton à couler.
Afin de limiter les émissions de polluants atmosphériques sur ce chantier d'envergure, le Grand Annecy a mis en place une démarche adaptée pour préserver la qualité de l'air qui pourra être reprise sur d'autres projets, quelles que soient leurs importances.

Une charte pour améliorer la qualité de l'air sur les chantiers

Partant du constat que les chantiers du bâtiment et des travaux publics sont à l'origine de 6 % des émissions de particules fines de type PM10 et de 8 % des émissions d'oxydes d'azote sur le territoire, le Grand Annecy a mis en place une charte « Chantiers Air Climat » avec le soutien technique et financier de l'Ademe.
Action identifiée du Pacte pour le Climat, l'élaboration de cette charte, et les outils à développer qui l'accompagnent, sont l'aboutissement de trois ateliers réunissant des maîtres d'ouvrage et des entreprises du BTP. À ce jour, une trentaine de maîtres d'ouvrage ont adopté la charte.

Le label EcoQuartier plus que jamais d'actualité

En décembre dernier, Pré Billy obtenait à Paris le label « EcoQuartier - étape 2 », à l'issue de la campagne de labellisation 2022. Dans le parcours qui mènera Pré Billy vers le label définitif « EcoQuartier livré », cette étape 2 est importante et a pu être validée grâce à l'intégration du projet dans le tissu urbain existant et à son réseau thermique intelligent et novateur.
Le label EcoQuartier apporte une reconnaissance nationale à des projets qui s'inscrivent dans une ambition d'urbanisme durable.

Inauguration du smart-grid géothermique de Pré Billy, le 31 mars 2022

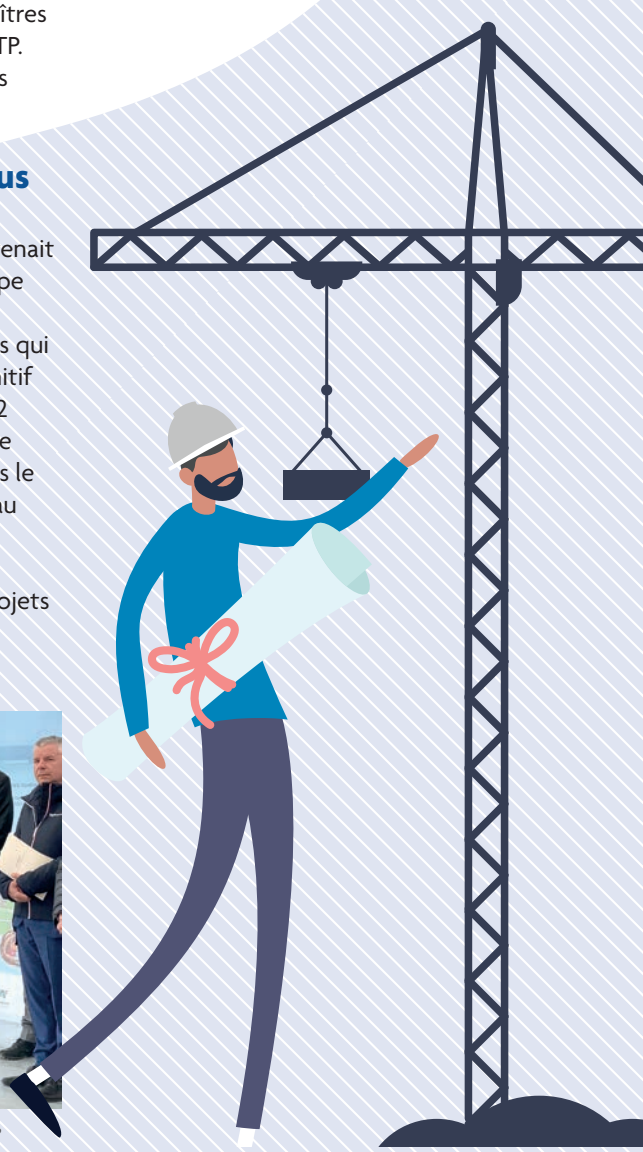

© Jean-Marc Favre

Le nouvel éco quartier accueillera 920 logements, mais aussi des activités tertiaires, des commerces et services de proximité, un hôtel et des services publics.

Rencontre avec

Lucille Bouchet, 26 ans, future habitante de Pré Billy

Après un détour sur Nice pour ses études d'ingénieur, Lucille Bouchet, souhaite revenir sur sa terre natale : le bassin annécien. Jeune diplômée, elle devient conductrice de travaux et nourrit le projet d'acheter un logement. L'investissement est coûteux dans la région mais l'opportunité via Teractem, pour l'acquisition d'un bien dans l'éco quartier Pré Billy, va changer la donne. Sur les 920 logements du programme, 20 % sont dits abordables et permettent aux primo accédants de bénéficier de tarifs avantageux selon des critères bien définis. Le dossier de Lucille a été validé pour son plus grand bonheur : « *cela m'a permis d'acheter un T3. L'accompagnement est très bien et les prestations de qualité* ». Le plus ? « *le projet a été pensé pour le bien-être des habitants. Une seule route centrale pour éviter les nuisances sonores, des espaces végétalisés, un emplacement à deux pas des commerces, des pistes cyclables* ». Un bien-être qui rime avec préservation de l'environnement avec l'installation de panneaux solaires, d'un système de géothermie, de récupérateurs d'eau…

MOBILITÉ

VÉLO : CHANGEZ DE BRAQUET !

Le Plan vélo du Grand Annecy continue de prendre de la vitesse. Le réseau de pistes cyclables s'étend, les offres de stationnements sécurisés et de location de vélos à assistance électrique aussi.

Et si vous profitiez des beaux jours pour vous lancer ?
Pour préférer le deux-roues à la voiture au quotidien, il est important de se sentir en sécurité dans ses déplacements, mais pas que. Pour les novices, pouvoir tester un vélo en ayant accès à une large gamme de modèles en location libre-service est tout aussi important. L'Agglo vous y aide.

Plus de voies cyclables en 2023

Plusieurs chantiers sont en cours cet été pour mettre fin notamment à des discontinuités de cheminement, en raccordant des itinéraires cyclables existants. C'est le cas dans le secteur de Gillon, entre Annecy et Epagny-Metz-Tessy, où une voie verte viendra longer la chaussée d'ici cet automne afin de relier en toute sécurité des zones d'habitations, des commerces et des entreprises.
Une deuxième voie verte reliant cette fois-ci Annecy à Poisy, dans le secteur Creusettes-Toriolets, ouvrira également d'ici l'automne.

Création d'une voie cyclable dans la Zac du Crest d'Esty de Chavanod.

Aménagement d'une voie verte sur le secteur de Gillon.

En partenariat avec les communes, l'Agglo participe techniquement et financièrement à la création de trois voies cyclables dans le cadre de travaux de voirie réalisés par les communes de Poisy sur la RD14, d'Annecy sur la RD5 et de Chavanod dans la Zac du Crêt d'Esty.

Didier Sarda
Vice-président Mobilités

« Décarboner la mobilité dans notre agglomération est l'une de nos priorités, et cela passe notamment par le développement de la pratique du vélo. Cette année, plus de 12 millions d'euros y seront consacrés. »

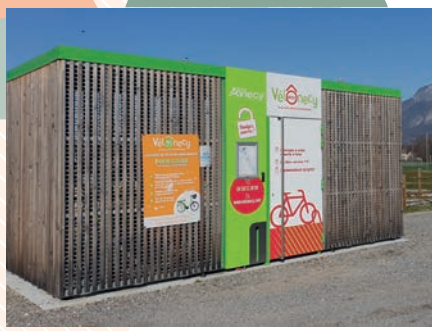

De nouveaux stationnements sécurisés à Sevrier, Saint-Jorioz et Annecy

L'offre de stationnements continue elle aussi de s'étoffer avec deux nouvelles « box de proximité » à Sevrier (parking de La Liaz et des Tennis), une autre au parking du collège à Saint-Jorioz et deux nouvelles consignes à Annecy dans les parkings de Chevêne et de Chorus.
L'offre complète ainsi que les équipements à venir sont à découvrir sur velonecy.com ou en téléchargeant l'appli « Vélonecy Box ».

L'offre de location de vélos électriques du Grand Annecy s'adapte à tous

Vélonecy innove avec l'arrivée de trois modèles de vélos cargo à prix attractifs pour vous permettre d'adopter le deux-roues en toutes circonstances. Pour transporter 1, 2, 3 enfants, vos courses, votre animal de compagnie ou même du matériel professionnel, n'hésitez pas à les tester à la journée. Trois nouveaux modèles de vélos adaptés sont également disponibles en test pour les personnes à mobilité réduite.

infos : www.velonecy.com

Séduit par le vélo ? Passez à l'achat !

Le Grand Annecy reconduit en 2023 sa « prime à l'achat ». Le montant de l'aide varie de 50 € à 600 € selon vos revenus, le type de vélo que vous souhaitez acheter et son coût.

Retrouvez toutes les conditions sur aide-velo.grandannecy.fr

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ENJEUX CLIMATIQUES :

L'AGGLO aux côtés des entreprises !

98 663
EMPLOIS
DANS LE GRAND ANNECY

44
ZONES D'ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES sur : **770** HECTARES

42 ÉTABLISSEMENTS
DE FORMATION (du CAP au doctorat)

Nous le constatons, l'emploi en Haute-Savoie se porte bien – et même mieux qu'aux niveaux régional et national – notamment dans les secteurs de l'industrie, du tourisme ou encore des transports. Le solide tissu économique du Grand Annecy y concourt, appuyé par un écosystème favorable à la création et à l'implantation d'entreprises.

Pour autant, ce tissu est aujourd'hui (et plus que jamais) confronté à de grands défis sur le terrain de l'environnement : sobriété énergétique, transition vers des énergies non fossiles, optimisation de l'usage du numérique, développement d'un outil productif dans un contexte foncier plus contraint, etc.

Face à ces enjeux de taille – et alors que l'Agglo mobilise tous les acteurs locaux pour rendre notre territoire plus résilient – des actions concrètes sont menées en direction des entreprises du Grand Annecy afin de les accompagner dans ces mutations. L'objectif : décarboner notre économie.

Cette décennie est en effet décisive pour le climat. Les actions que nous engageons ensemble – collectivités locales, citoyens, entrepreneurs, agriculteurs – doivent nous amener à diviser par 2 nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et à doubler dans le même temps notre production d'énergie renouvelable.

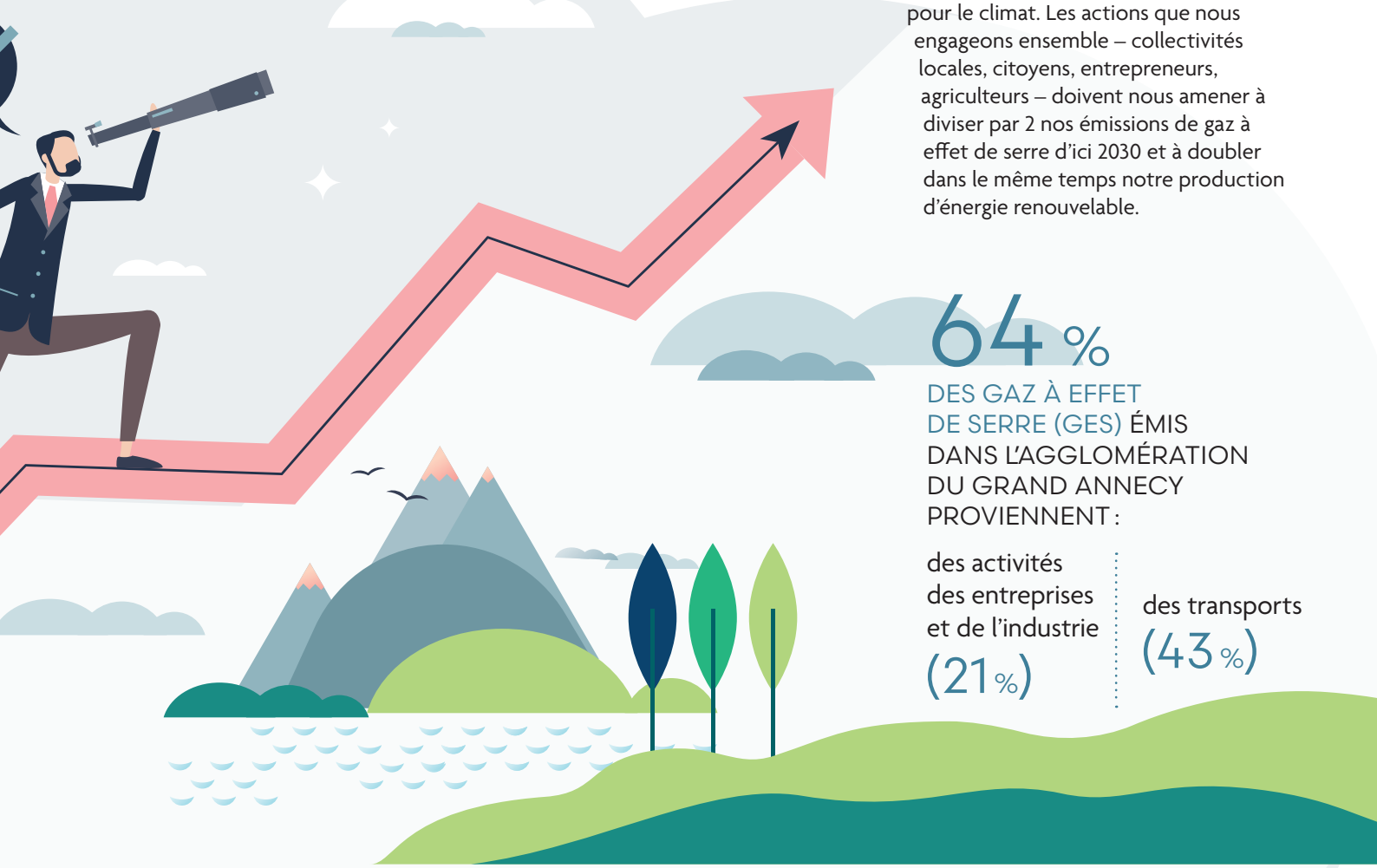

64 %
DES GAZ À EFFET
DE SERRE (GES) ÉMIS
DANS L'AGGLOMÉRATION
DU GRAND ANNECY
PROVIENNENT :

des activités
des entreprises
et de l'industrie
(21 %)

des transports
(43 %)

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEUR TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

© Laurent Cousin

Les locaux de Quai 225, à Saint-Jorioz.

Zoom sur Quai 225 : lieu totem de la transition environnementale des entreprises

Quai 225 a été créé par le Grand Annecy il y a tout juste un an à Saint-Jorioz. Le lieu abrite une pépinière d'entreprises et un centre de ressources et d'expertise.
« *La pépinière accompagne dans leur développement des projets d'entreprises innovantes en matière d'environnement. Le centre de ressources et d'expertise, quant à lui, informe et oriente toute entreprise du territoire dans le domaine de la transition environnementale : enjeux, dispositifs d'accompagnement, bonnes pratiques, aides financières existantes…* » précise Marie Schuller, chargée de mission transition environnementale des entreprises et coordinatrice de Quai 225 pour le Grand Annecy.
Des temps d'échanges collectifs sont organisés avec les entreprises du territoire tous les mois afin de les sensibiliser et de leur fournir des clés pour agir dans de nombreux domaines : décarbonation du secteur du bâtiment, économie sociale et solidaire, achats responsables, gestion des déchets et biodéchets, etc.
La force de Quai 225, c'est le large réseau d'experts et d'associations d'entreprises qui l'anime aux côtés de l'Agglomération.

Des aides au déploiement d'énergies renouvelables

Pour permettre aux entreprises de franchir plus rapidement le pas des énergies renouvelables, le Grand Annecy met en œuvre différents dispositifs d'aides techniques, administratives et financières. Parmi eux, **le contrat chaleur renouvelable** qui comporte un important volet d'aides financières, depuis l'étude de faisabilité (jusqu'à 70 % du montant total) jusqu'à l'investissement pour l'équipement, avec l'octroi d'une aide forfaitaire.
Il existe d'autres dispositifs tels que l'aide au **désamiantage de toitures** pour la pose de panneaux solaires ou encore le **plan de mobilité des entreprises** qui incite au développement de modes de transport domicile-travail moins émetteurs de gaz à effet de serre et moins polluants.

La recherche universitaire en soutien à la transition

La recherche a elle aussi beaucoup à apporter. Les élus du Grand Annecy ont ainsi sollicité la fondation USMB (Université Savoie Mont-Blanc) pour accompagner l'émergence de modèles économiques plus vertueux et proposer des outils, méthodes et formations à destination des collectivités et des acteurs économiques. Ce partenariat s'est concrétisé par la création d'une chaire de l'économie environnementale.

Pour aller plus loin :

- Quai 225 : 225 route de Sales à Saint-Jorioz – 06 64 84 42 63 – quai225@grandannecy.fr - à suivre sur LinkedIn

Cécile Déchand, directrice de la fondation Université Savoie Mont-Blanc.

Comment se concrétise le partenariat autour de la création d'une chaire de l'économie environnementale ?

Cécile Déchand : Cette chaire s'est constituée autour d'une douzaine de chercheurs. Leurs travaux portent sur la transition énergétique, l'économie circulaire et les nouveaux modèles économiques.

L'objectif est de répondre aux besoins spécifiques de notre territoire ?

C.D. : Tout à fait. Deux enquêtes réalisées en 2020 et 2021 auprès d'un panel d'entreprises du Grand Annecy ont permis de recueillir leurs attentes et déjà, des réponses concrètes se dessinent sur la base d'éléments scientifiques. Il est question par exemple de la prise en compte de l'impact carbone dans la stratégie des entreprises, de la contribution effective du télétravail dans la décarbonation de leurs activités, des nouveaux métiers auxquels se préparer et se former.

Cette approche locale et collaborative est-elle la bonne ?

C.D. : Oui parce qu'elle réunit un triptyque de compétences et d'acteurs qui ont tout intérêt à travailler ensemble : collectivités territoriales – chercheurs – entreprises. Ce projet est une chance pour notre territoire car il bénéficiera à tous.

Ségolène Guichard
1ère Vice-présidente Relocalisation de l'économie, relations extérieures et industrie.

> **« Nous avons la chance de vivre sur un territoire économiquement très actif : tourisme, industrie, économie de proximité représentent 1/3 de la valeur ajoutée ou des emplois du territoire. Les politiques publiques conduites par le Grand Annecy visent la conservation de cette dynamique, tout en accompagnant les entreprises dans leur transition environnementale. »**

SOUTENIR LE TISSU INDUSTRIEL LOCAL

L'industrie emploie un tiers des actifs dans l'agglomération. Ce secteur très dynamique pourrait toutefois voir son développement limité sur notre territoire par la raréfaction du foncier et les nouvelles règles en matière d'artificialisation des sols.

L'avenir de notre tissu industriel passe donc par une stratégie foncière active. C'est ce que les élus du Grand Annecy mettent en œuvre en appliquant notamment un droit de préemption sur des terrains à vocation économique chaque fois que cela est nécessaire, ou encore en généralisant le bail à construction qui garantit la vocation d'un terrain sur le très long terme.
Certaines entreprises implantées dans l'agglomération ont quant à elles déjà intégré ces enjeux et ajustent leur stratégie de développement, en privilégiant des solutions de densification sur leur site actuel plutôt que de rechercher un terrain plus vaste.
C'est le cas de l'entreprise Pfeiffer Vacuum SAS à Annecy qui, à la faveur de nouvelles technologies constructives, choisit d'agrandir ses locaux verticalement plutôt que de déménager. Un avantage certain à la fois pour l'entreprise et pour ses collaborateurs, comme l'explique le directeur industriel du site.

Pour aller plus loin :

- La stratégie économique du Grand Annecy : www.grandannecy.fr

Pascal Ochalek, directeur industriel chez Pfeiffer Vacuum SAS à Annecy

En quoi consiste votre projet d'agrandissement vertical ?

Pascal Ochalek : Il s'agit de détruire 3 de nos bâtiments et d'en reconstruire 2 en utilisant la hauteur maximale permissible de construction. L'objectif étant à la fois d'accueillir de nouveaux ateliers de production pour répondre à la forte sollicitation de nos clients sur le marché du semi-conducteur, de développer notre activité R&D et de relocaliser notre centre de logistique amont à Annecy.

Avec les avancées technologiques actuelles en matière de construction de bâtiments industriels, nous pouvons installer notre outil productif sur plusieurs étages d'un même bâtiment. C'est ce que nous sommes en train de faire pour rester ancrés à Annecy.

Pourquoi est-ce important pour Pfeiffer Vacuum SAS de rester connectée à Annecy ?

P.O. : C'est important pour notre personnel tout d'abord puisque 20 % viennent travailler à pied ou à vélo. Et puis nous avons la chance d'utiliser ici une énergie durable car nous sommes connectés au réseau de chaleur de la ville d'Annecy qui est alimenté par une chaudière biomasse. Notre entreprise s'engage depuis plus de 20 ans dans la décarbonation de ses activités et cela passe notamment par une réflexion sur nos sources d'énergie.

L'usine connectée à la ville est la solution à privilégier : les salariés sont connectés à leur lieu de vie, il est possible de mutualiser des ressources, des infrastructures, des transports…

Ce projet s'inscrit donc dans une démarche éco-responsable plus globale.

P.O. : Oui car nous avons pour objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, ce qui nécessite des évolutions à différents niveaux qui vont de la conception de nos bâtiments jusqu'à la fabrication de nos produits, en passant par notre consommation d'énergie, par le recyclage de nos eaux et de nos déchets industriels, etc.

Demain, nos bâtiments à haute performance énergétique seront par exemple équipés d'un système de récupération de chaleur qui permettra de chauffer nos locaux en automne et en hiver. Le reste de l'année, il viendra alimenter la chaufferie biomasse d'Annecy à hauteur de 15 % de ses besoins pour fournir une partie de l'eau chaude des habitants raccordés au réseau de chaleur municipal.

Nous allons également installer des panneaux solaires et nous connecter à une boucle d'énergie photovoltaïque pour mutualiser là aussi nos moyens avec d'autres acteurs locaux.

© Pfeiffer Vacuum

Pfeiffer Vacuum SAS en bref

- Leader dans la fabrication de produits technologiques destinés aux marchés du vide. Ils sont utilisés dans la fabrication d'objets du quotidien (téléviseurs, ordinateurs, téléphones portables, cartes mémoires, etc.)
- 800 collaborateurs sur le site d'Annecy
- un site de 50 000 m² dont 30 000 m² construits.

SOUTENIR LA DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE

DANS LE GRAND ANNECY

Au-delà de l'enjeu d'adaptation aux changements climatiques, l'Agglo contribue sur le long cours à viabiliser la création d'activités sur son sol avec une offre d'accompagnement complète dédiée aux porteurs de projets et créateurs d'entreprise.

C'est l'objectif des cinq pépinières d'entreprises du Grand Annecy :

- **Galiléo** dédiée aux entreprises innovantes et nouvelles technologies
- **Les Papeteries** dédiée aux industries créatives et images numériques
- **Annecy Base Camp** dédiée aux industries du sport et de l'outdoor
- **Alb'Espaces** dédiée aux entreprises artisanales
- **Quai 225** dédiée aux entreprises à impact positif

Leur dispositif est en constante adaptation aux besoins des créateurs d'entreprise, appuyé par un réseau d'une vingtaine de partenaires-experts.

Immersion dans la pépinière Annecy Base Camp avec Samaya

En 20 ans, plus de 300 entreprises ont été accueillies par les pépinières du Grand Annecy. L'accompagnement peut intervenir dès l'émergence d'une idée ou d'un concept, jusqu'au lancement effectif de l'entreprise et à son hébergement dans les premières années.

C'est ce qui s'est passé pour Ghislain Pipers, annécien, sportif de haut niveau et co-fondateur de la startup Samaya, spécialisée dans la confection et la vente de tentes ultra légères pour l'alpinisme.
L'idée de ces tentes innovantes, il l'a eue durant ses études, lors d'un projet universitaire qui a recueilli les encouragements de ses pairs. « On m'a tout de suite incité à aller plus loin et à postuler pour rejoindre l'incubateur OSV (Outdoor Sport Valley) au sein de la pépinière spécialisée Annecy Base Camp. » C'était en 2018. Ghislain y a suivi l'ensemble du programme d'accompagnement proposé, depuis la structuration de son idée jusqu'à l'hébergement de sa startup.
« *Je suis arrivé à Annecy Base Camp avec un profil d'ingénieur et quelques prototypes sous le bras, et j'en suis ressorti avec une casquette de chef d'entreprise. J'y ai appris à faire une étude de marché, à définir le positionnement de ma future entreprise, la clientèle, la structure juridique la plus adaptée pour mon activité, à embaucher…* ».
En incubateur, Ghislain a pu s'appuyer sur un réseau d'experts, de professionnels et de parrains/

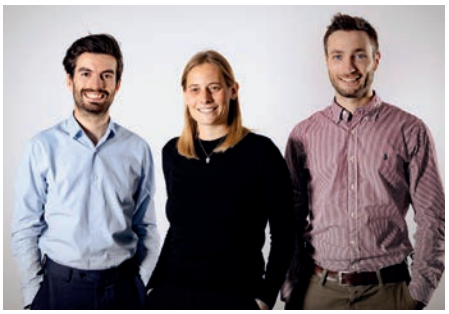

De gauche à droite, les 3 fondateurs de Samaya Ghislain, Victoire, Poinsier.

© Marc Daviet / Samaya

marraines. « *Tout cet écosystème m'a permis d'aller très vite ! L'estampille « outdoor » de la pépinière a joué un rôle d'accélérateur que ce soit pour obtenir des prêts bancaires, des levées de fonds ou pour améliorer la visibilité de notre marque.* »
Après sa phase d'incubation, Samaya a vu grandir son équipe dans les locaux de la pépinière qui a accueilli une dizaine de ses salariés. Chacune des pépinières du Grand Annecy offre un niveau d'accompagnement et de services équivalent : bureaux ou espaces de coworking accessibles 24/24h, services mutualisés, suivi personnalisé, accès à un programme d'événements et de formations…
Aujourd'hui, Samaya vole de ses propres ailes et s'est naturellement posée à quelques pas d'Annecy Base Camp. « *On voulait absolument rester à Annecy qui est reconnue comme LA capitale européenne des marques outdoor, dans le parc d'activités des Glaisins pour continuer de créer des synergies avec les acteurs du secteur présents sur le site.* »
Le Grand Annecy a accompagné Ghislain et ses deux associés dans la recherche de locaux adaptés à leurs besoins. Ils bénéficient aujourd'hui de 1000 m² ce qui leur permet de relocaliser la production de leurs tentes en Haute-Savoie et de contribuer à renforcer l'industrie locale de confection textile.
Samaya emploie à ce jour une vingtaine de personnes.

Pour aller plus loin :

- Le réseau de pépinières et hôtel d'entreprises : 04 50 52 18 43 - entreprendre@grandannecy.fr

INCLUSIF OU INTERGÉNÉRATIONNEL

L'habitat évolue pour rompre la solitude de nos aînés

Depuis janvier 2023, le CIAS du Grand Annecy a mis en place des logements inclusifs* destinés aux personnes âgées de 65 ans et plus. Des appartements indépendants, à loyer modéré, associés à des espaces de vie partagée, pour « vivre chez soi sans être seul ». Une évolution des Foyers Soleil avec un plus : des animatrices sur place pour veiller au bien vivre ensemble et à l'inclusion dans la vie locale.

Les résidents des Foyers Soleil d'Annecy, rue Louis Armand, ont accueilli ce changement de statut de leur habitat avec enthousiasme : « *ils étaient ravis et avaient déjà des idées d'activités à partager. Cela va impulser une réelle dynamique entre les locataires* », souligne Sophie Grillon, responsable du service Aide et soins à domicile. Une implication incontournable pour les animatrices, garantes du bon accompagnement des colocataires pour vivre chez eux mais avec les autres : « *l'habitat inclusif c'est favoriser le vivre ensemble et développer des actions participatives pour les résidents* », précisent Laurence Poyer et Delphine Lemoine, animatrices.

La spécificité de l'habitat inclusif : le projet de vie sociale et partagée

Socle de ce mode d'habitation regroupé, le projet de vie sociale et partagée est piloté par l'animatrice et coconstruit avec les habitants. Il s'articule autour de 4 axes fondamentaux : le soutien à la convivialité, à l'autonomie de la personne, l'aide à l'inclusion sociale et un 4e point important, la veille sociale. En effet, l'habitat inclusif est un habitat partagé mais aussi inséré dans la vie du quartier. Un travail en partenariat est d'ailleurs lancé avec des structures de proximité comme la MJC Mikado ou encore le Crilac, Biocoop, Les Petites Cantines, La Croix Rouge, etc. « *C'est une chance pour les actuels et futurs résidents d'avoir des animatrices au sein de leur immeuble. Cette proximité va leur permettre de bénéficier d'animations et de sorties adaptées à leurs envies* », appuie Sarah Miège, agent d'accompagnement.

Renseignements : Direction Prévention et bien vieillir à domicile / 04 50 33 65 33

**22 logements cette année et 22 en 2024*

Deux générations sous un même toit

Depuis janvier 2021, l'association Sésame porte le dispositif « 1 toit 2 générations » sur le territoire du Grand Annecy.

L'objectif ? Développer avec le réseau Cohabilis, la cohabitation intergénérationnelle solidaire.

Le principe ? Mettre en lien deux personnes bienveillantes, l'une en recherche de logement temporaire (souvent des étudiants, stagiaires, apprentis, jeunes actifs etc.) et l'autre disposant d'une chambre pour recevoir. Chaque cohabitation est tissée sur mesure, selon les personnalités et les attentes de chacun mais animée par une volonté commune d'entraide et de partage de moments conviviaux.

Le dispositif est encadré et accompagné :

- visite chez l'hébergeur volontaire afin de vérifier ses motivations, la décence de l'espace qui sera mis à disposition et les espaces partagés,
- rencontre du potentiel hébergé pour vérifier ses motivations et préciser son rythme de vie et ses centres d'intérêt.

Le binôme est créé à partir du croisement de ces informations et d'une première entrevue organisée chez l'hébergeur. Si elle s'avère concluante, un contrat de cohabitation intergénérationnelle solidaire sera signé entre les deux parties.

infos : Association Sésame - 1 Toit 2 Générations / 06 15 41 63 91 ou **04 50 45 34 81**

AMÉNAGEMENT

Paysages des Lanches : un nouveau sentier pour toute la famille !

Le projet était attendu et s'inscrit pleinement dans l'ADN du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée : le tout nouveau sentier « Paysages des Lanches » offre une randonnée familiale de 9 km avec un panorama sur tout l'Albanais savoyard et haut-savoyard. À vos chaussures de marche !

Tracer un nouveau sentier n'est pas une mince affaire et nécessite différentes étapes : faire une reconnaissance du terrain, regarder le régime de la propriété foncière, signer des conventions avec les propriétaires pour obtenir les droits de passage lorsque le chemin passe sur une parcelle privée, effectuer le bornage du chemin rural, débroussailler, poser des clôtures, etc. Il aura fallu 2 ans de travail en concertation avec les élus des communes de Montagny-les-Lanches, Chavanod et Chapeiry pour que ce projet, inscrit dans le schéma directeur de la randonnée du Grand Annecy (2019-2024), se concrétise.

Au tracé s'ajoute également le plan de balisage, validé par le Département et achevé fin juin, pour offrir aux usagers ce nouveau cheminement sécurisé. L'entretien et la maintenance du balisage seront ensuite assurés par les services du Grand Annecy.

Une boucle aux multiples paysages

Se lancer sur cette boucle au départ du parking de la salle polyvalente de Montagny-les-Lanches, c'est la promesse d'une alternance de paysages variés au fil des communes traversées (Chavanod, Marcellaz-Albanais, Chapeiry) : espaces agricoles, milieux boisés, rivière pour le plus grand bonheur des enfants... Avec en point d'orgue, une vue panoramique inattendue sur l'Albanais savoyard, le Semnoz, la Tournette. La balade passant à proximité d'une ferme ouverte à la vente, vous pourrez même repartir avec un produit local !

Sans difficulté particulière, il est cependant conseillé de toujours porter des chaussures adaptées, avec un minimum de crampons. Tout comme il convient à chacun de respecter le cheminement : **on reste sur le sentier balisé**. Les agriculteurs, forestiers et propriétaires comptent sur vous !

Un mobilier anti gaspi !

Constituer des circuits de randonnées c'est préserver, entretenir et valoriser un patrimoine de chemins ruraux, de haies, de talus… autant d'éléments qui contribuent à façonner le paysage des communes. En cohérence avec cet état d'esprit, installer une signalétique et du mobilier écoresponsables pour les sentiers est apparu pertinent. Le Grand Annecy a donc fait appel aux services de la société Pic Bois, pionnier de l'écoconception et premier fabricant français doublement certifié ISO 14 001 et PEFC, pour une mission : fabriquer du mobilier en recyclant de vieilles lames de panneaux directionnels fournies par l'Agglo. Pari réussi ! Des bancs et « assis-debout » ont déjà été conçus et installés sur le sentier menant à la cascade d'Angon, ou encore au sommet du Taillefer à Duingt.

Fermeture de La Tournette cet automne

Montagne emblématique du territoire, la Tournette qui culmine fièrement à 2 350 m d'altitude, est parcourue toute l'année : randonnée à pieds ou à ski, trail, escalade, etc. Aujourd'hui des aménagements et une mise en conformité s'imposent : droits de passage, tracé dans les alpages pour canaliser les usagers, balisage de l'itinéraire selon la charte du Département, sécurisation de certains passages, etc. Une opération qui bénéficie d'un appui financier du Conseil départemental 74, à hauteur de 50 % sur les travaux ainsi que sur l'achat du balisage. L'accès aux visiteurs sera fermé à partir du 11 septembre, le temps du chantier.

infos en septembre sur **www.grandannecy.fr**

Envie de (re)découvrir le territoire du Grand Annecy ?

Nature ou culture ? Lac ou montagne ? Gastronomie ou pique-nique ? Sport ou farniente ? Peu importent vos envies, l'Agglomération d'Annecy vous promet de nombreuses découvertes, de multiples activités et des trésors cachés. Pour ne pas rater les incontournables du territoire et les rendez-vous immanquables, pensez à l'Office du tourisme du Lac d'Annecy. Sur le site internet vous trouverez même un « Carnet d'idées » pour savoir non seulement ce qui se passe, mais aussi quoi faire dans les 15 prochains jours ! Touriste ou pas, faites le plein d'informations !

Office de Tourisme du Lac d'Annecy
Bonlieu, 1 rue Jean Jaurès
04 50 45 00 33
www.lac-annecy.com

Vue depuis le massif du Taillefer, au-dessus de Duingt.

Samedi 21 octobre ?

J'PEUX PAS, J'AI BIENNALE DU CLIMAT !

Avec son Pacte pour le Climat adopté en 2021, le Grand Annecy met en œuvre un plan de 70 actions pour diviser par 2 les émissions de gaz à effet de serre de notre territoire d'ici 2030 (par rapport à 2015), et atteindre la neutralité carbone en 2050.
Pour rendre compte des avancées de cet ambitieux plan d'action, l'Agglo invite tous les habitants et acteurs du territoire à **sa première Biennale du Climat le samedi 21 octobre 2023 à Bonlieu**.
Un évènement qui s'adresse à tous et concerne chacun d'entre nous !
La journée, on vous le promet, sera festive et instructive, ludique et pédagogique, amicale et conviviale, surprenante et innovante ! Avec des ambassadeurs connus de la scène publique et médiatique… mais chut on ne vous en dit pas plus ! Le territoire du Grand Annecy est en mouvement, avancez avec nous !

RENDEZ-VOUS
samedi 21 octobre après-midi et soirée à Bonlieu, 1 rue Jean Jaurès, Annecy.

La Carte Blue

DES BONS PLANS POUR LES MOINS DE 26 ANS

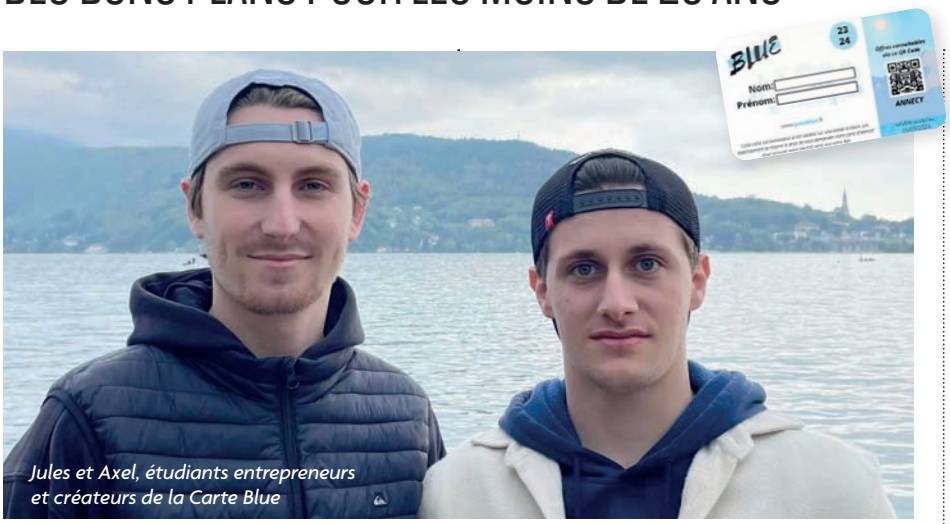

Jules et Axel, étudiants entrepreneurs et créateurs de la Carte Blue

Vous avez moins de 26 ans ? Vous souhaitez connaître de nouveaux lieux pour sortir ou pratiquer des activités, tout en profitant de réductions et d'offres diverses ? La Carte Blue est pour vous ! En plus, vous participez à un projet spécialement conçu pour des jeunes, par des jeunes : Jules Arilla et Axel Christin, 20 ans, amis d'enfance depuis la crèche, tous deux passés par l'IUT d'Annecy et désormais jeunes entrepreneurs.
L'idée a germé à l'automne 2022 : créer une carte de réduction pour les jeunes de l'agglomération d'Annecy comme dans les grandes villes étudiantes. Depuis le 1er juin 2023, c'est chose faite grâce à la motivation et au professionnalisme des deux amis, qui ne comptent pas les heures passées sur leur temps libre à démarcher les commerçants locaux pour obtenir les meilleures offres.
Bars, restaurants, glaciers et salons de thé, mais aussi salons de coiffure, instituts de beauté, activités sportives ou escape game : la carte Blue, vendue au prix de 20 €, donne accès à la fois à des offres permanentes, notamment des réductions toute l'année, et à des offres de bienvenue annuelles, comme une pizza offerte, un menu gratuit… ou une épilation ! « *Notre but, c'est d'augmenter le pouvoir d'achat des jeunes de l'agglo tout en développant l'activité de nos partenaires, une relation gagnant-gagnant* », expliquent Axel et Jules.

Pour en savoir plus, et acheter en ligne votre Carte Blue :
carteblue-annecy.com
blueannecy / Carte Blue (by Blue Event)

Vous êtes commerçant et vous souhaitez rejoindre l'aventure ?
Remplissez le formulaire sur le site afin d'être recontacté rapidement.

Cet été, voyagez gratuit

SUR LES LIGNES DE BUS DU GRAND ANNECY !

En 2022 la gratuité appliquée durant l'été a permis d'enregistrer 400 000 voyages supplémentaires sur le réseau de bus exploité par la Sibra. Un chiffre vertigineux qui a conduit les élus à réitérer l'opération en 2023 afin de donner envie à encore plus de Grands Annéciens de tester les transports en commun, et pourquoi pas de les inciter à utiliser toute l'année ce mode de transport.

Bus ou vélo ? Combinez les 2 !

Le bus, 26 lignes au total sur lesquelles vous pourrez voyager sans avoir à débourser un centime du 1er juillet au 31 août.

Sur certaines lignes, l'offre de services est même étoffée cet été pour proposer plus de fréquences.
Ce sera le cas par exemple des lignes circulant autour du lac (50A et 60) qui au cœur de la journée seront en mesure de desservir chaque arrêt toutes les 20 minutes.
Les secteurs les plus éloignés du territoire bénéficient aussi de liaisons facilitées en transports en commun. Notamment sur les lignes 40 (Alby-sur-Chéran) et 82 (Fillière) où l'offre sera renforcée les dimanches et jours fériés du 1er juillet au 31 août.

Avant de prendre le bus et selon son lieu d'habitation il faut parfois prendre sa voiture... et pouvoir la garer. Ça tombe bien l'Agglo compte 14 parkings relais ! Tous situés à des endroits stratégiques du territoire et tous desservis par une ou plusieurs lignes de bus.

Tous les parkings de l'Agglo sur **mobilites.grandannecy.fr**

À la descente du bus, enfourchez un vélo et roulez vers votre destination !

Les vélos en libre-service Vélonecy 60 minutes vont favoriser vos trajets courts et vous permettre de vous rendre à la plage, en ville, ou ailleurs, pour un coût modique la première heure (1,50 € dont les 30 premières minutes gratuites).

- Pour les longues distances dépassant l'heure de vélo, plus de 30 loueurs privés sauront vous conseiller et mettre à votre disposition le vélo qui vous conviendra à un prix plus avantageux.
- Pas moins de 400 vélos électriques répartis dans 69 stations sur le territoire n'attendent que vous, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Alors cet été, plus d'excuse, on profite de l'offre Mobil'été du Grand Annecy pour voyager sur le territoire autrement que dans sa voiture.

infos : horaires en temps réels, calcul d'itinéraires, **Vélonecy 60 minutes**, etc. sur **mobilites.grandannecy.fr**

Semaine Emploi et Entreprise :

LE GRAND ANNECY AUX CÔTÉS DES ÉTUDIANTS DE SON TERRITOIRE

Cette année, le Grand Annecy s'associe au Club des entreprises de l'USMB* pour la Semaine Emploi et Entreprise, le jeudi 16 novembre 2023 à l'Espace rencontre d'Annecy-le-Vieux. Objectifs : faire connaître le Grand Annecy en tant qu'employeur, présenter les dispositifs mis en place à destination des jeunes, permettre le rapprochement « étudiants entreprises » du territoire.

© Yannick Perrin

Rencontre avec

Thomas Meszaros
Vice-président
Enseignement supérieur, recherche et développement au Grand Annecy.

Comment est née l'idée de s'associer au Club des entreprises sur cet évènement ?

Thomas Meszaros : C'était une évidence. Le Grand Annecy développe une politique en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche exigeante, à la hauteur des enjeux du territoire. L'Agglo souhaite s'engager de manière utile, pertinente et pérenne aux côtés des entreprises et des jeunes. Il ne s'agit pas de reproduire ce qui existe déjà, ce serait contre-productif, mais plutôt de le valoriser et de s'inscrire dans la continuité. L'événement annuel du Club des entreprises répondait à ce titre à nos attentes.

Comment va s'articuler la journée, quelle implication pour le Grand Annecy ?

T.M. : Le Grand Annecy tiendra un stand dans le village des entreprises afin de présenter ses services et ses métiers. Des pitchs seront diffusés sur les différentes thématiques qui intéressent les jeunes et qui relèvent des compétences de la Collectivité comme le logement, la mobilité, le Pacte pour le climat, l'Espace citoyen. Un concours vidéo sera également lancé sur la place de la jeunesse dans l'agglo. L'occasion d'interpeller les acteurs du territoire et d'ouvrir un dialogue constructif avec eux.

Quels sont les objectifs poursuivis par l'Agglo ?

T.M : Continuer à soutenir les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche qui construisent et dispensent les formations, les étudiants qui les suivent, mais aussi les entreprises qui emploient les jeunes, leur permettant ainsi de rester sur notre territoire et de s'y épanouir.

**Université Savoie Mont-Blanc*

Réduire ses déchets

TOUT UN PROGRAMME !

Les élus du Grand Annecy viennent d'adopter un nouveau programme de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). Il vise à réduire de 6 % les déchets collectés sur le Grand Annecy d'ici 2027. Pour y parvenir, il faut l'adhésion de tous et l'engagement de chacun : venez participer aux ateliers mis en place par l'Agglo !

La prévention des déchets, c'est quoi ?

C'est l'ensemble des actions qui permettent de réduire la production de déchets et donc leur prise en charge, de limiter l'utilisation de matières premières non renouvelables, d'éviter l'utilisation de produits dangereux, et de diminuer leur nocivité. Parce que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Un programme ambitieux et réaliste

Le PLPDMA, c'est un ensemble de 22 grandes actions menées à l'échelle de l'agglomération, dans les 6 ans à venir, pour réduire les déchets dans tous les domaines : usages et consommation responsable, économie circulaire, déchets alimentaires et gaspillage, communication, déchets hors domicile, végétaux, éco-exemplarité de la collectivité, incitation financière à la réduction et au tri des déchets, équipements et traitement des déchets.

LES OBJECTIFS POUR 2027

-6 % DE DÉCHETS MÉNAGERS

-50 KG PAR HABITANT D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

+9 % DE VALORISATION DES MATIÈRES (par le recyclage et le compostage) pour atteindre un taux de 62 %

150 NOUVEAUX SITES DE COMPOSTAGE COLLECTIF créés chaque année dans l'agglomération

95 % DES HABITANTS DOTÉS D'UNE SOLUTION DE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous souhaitez être un acteur de ce programme ?

Participez aux groupes de travail qui seront organisés par la direction de la Valorisation des déchets en 2023 et 2024.

Les sujets abordés seront variés : déchets alimentaires, réemploi, consignes pour le verre, végétaux, tri hors domicile...

Inscrivez-vous en ligne ou remplissez un formulaire dans votre mairie.

En savoir plus sur l'intégralité du programme : www.grandannecy.fr

Défi eau énergie
À VOUS LES ÉCONOMIES !

17 % d'économies d'eau, 13 % d'économies d'énergie : pari réussi pour les 113 foyers engagés dans le dernier défi organisé par le Grand Annecy. Pendant 4 mois, ils ont adopté de nouvelles pratiques, plus écologiques… et plus économiques !

© Pierre Thomas

Bilan joyeux de quatre mois de défi, lors de la soirée de clôture le 5 avril dernier.

355
PISCINES OLYMPIQUES
C'est la quantité d'eau qui pourrait être économisée en une année, soit 888 millions de litres, si tous les habitants du Grand Annecy baissaient leurs consommations de 17 %, comme viennent de le faire les participants au défi eau énergie !

Le 5 avril dernier, la clôture du défi est l'occasion de se retrouver et de faire le bilan. Avant de connaître le palmarès des équipes, les participants reviennent sur cette expérience, qui a marqué leur quotidien pendant plusieurs semaines. Le plus facile ? « *La douche en 5 minutes ! C'était trop bien : on gaspille moins d'eau !* », s'enthousiasme un enfant, avant d'ajouter : « *Mais penser à éteindre la lumière, c'était difficile !* » Un autre participant abonde : « *On s'est rendu compte qu'en adoptant des pratiques de sobriété on a fortement réduit notre consommation d'eau ; par contre on a eu plus de mal à réduire nos consommations d'énergie, sans doute parce qu'on faisait déjà attention.* » Difficile, mais « payant », comme l'explique cette mère de famille : « *Pour motiver mes ados, je leur ai proposé de partager les économies réalisées sur nos factures, et au final ils étaient ravis du montant !* »

Des résultats tangibles

« *Un grand bravo pour votre engagement* », « *vous êtes le témoignage que le changement est possible* », les encouragent Pierre Bruyère, Marc Rollin, Vice-présidents eau et transition énergétique, et Frédérique Lardet, Présidente du Grand Annecy. Avant de passer aux résultats : 13 % d'économies d'énergie ont été réalisés par l'ensemble des participants en 4 mois, et jusqu'à 22 % pour la meilleure équipe. Le podium des économies d'eau affiche quant à lui une économie moyenne de 17 %, avec une équipe qui atteint même les 41 % ! Une réussite concrète, qui montre qu'adopter de nouvelles pratiques de sobriété, cela peut vraiment faire la différence.

Les participants au défi l'ont expérimenté et vont maintenant s'en faire les ambassadeurs auprès de leurs voisins, amis, collègues, afin que les changements de comportements se généralisent à l'ensemble des habitants du Grand Annecy.

Petits gestes, grandes économies

- **ADSL, fibre, Wi-fi :** 23 fois moins d'énergie consommée qu'avec la 4 G
- **Mousseurs au robinet :** jusqu'à 50 % d'eau en moins consommée.

Une maraîchère
À ALBY-SUR-CHÉRAN

À 36 ans, Anne Aurière est sur le point de lancer son projet de ferme maraîchère, « Le cardon bleu », grâce à un partenariat avec le Grand Annecy dans le cadre de son Projet alimentaire territorial. Rencontre avec une passionnée de plantes, impatiente de semer les premières graines.

© Jean-Marc Favre

Un grand chêne, un vieux poirier, une grange au bord du chemin, un ruisseau en contrebas : la parcelle du Bolliet, non loin du péage d'Alby-sur-Chéran, ressemble à un petit havre de paix. Un hectare environ, pâturé jusqu'à il y a peu par quelques vaches, et qui laisseront bientôt place au jardin imaginé par Anne Aurière : « *un verger de variétés anciennes de pommes et de poires, des haies vives de noisetiers et de petits fruits, trois grands carrés potagers, un jardin d'aromatiques et de plantes sauvages, trois serres maraîchères et une serre pour les semis et les plants, une cour devant la grange pour la vente des fruits et légumes et un chemin qui permette aux visiteurs de traverser le jardin… j'ai tout dans la tête ! Mais j'attends de mieux connaître le terrain et le projet pourra évoluer en fonction de mes observations…* » Respecter la terre et l'environnement local : un prérequis indispensable pour cette passionnée de plantes sauvages depuis l'enfance, convaincue que « *c'est ce qu'on mange et donc ce qu'on cultive qui dessine le paysage.* »

Une petite production dès 2024

Originaire de Mayenne, des grands-parents paysans, Anne a élu domicile en Haute-Savoie il y a quelques années, forte d'expériences en agriculture, botanique, écologie des plantes et médiation scolaire. Salariée dans plusieurs potagers, elle s'est aussi formée à la pratique du maraîchage. Autant de cordes à son arc qu'elle compte bien mettre au service de ce nouveau projet, qu'elle mûrit depuis un an et demi. « *La première étape sera de délimiter toutes les zones, de certifier le terrain en agriculture biologique, de commencer à travailler le sol puis d'installer les serres et le système d'irrigation à l'automne.* » Certains chantiers se feront en mode participatif, avec l'appui d'amis, famille et collègues d'autres exploitations à proximité. « *J'espère ensuite avoir une petite production dès l'année prochaine, fournir un restaurateur local, proposer quelques paniers et être présente sur le marché d'Alby, puis en vente directe à la ferme chaque semaine lorsque la production sera suffisante et la grange rénovée.* » Tout ne se fera pas en un jour, Anne en est consciente, et souhaite « *y aller par étapes* » afin d'assurer la pérennité de son exploitation. Avec, au bout du chemin, « *le plaisir de produire une alimentation la plus locale et la plus respectueuse possible.* »

45 ACTIONS POUR PRODUIRE ET MANGER LOCAL

Adopté en avril dernier, le Projet alimentaire territorial (PAT) du Grand Annecy a pour but de préserver le foncier agricole, développer l'agriculture locale et favoriser les circuits de proximité. Parmi les 45 actions retenues, l'installation d'Anne Aurière s'inscrit dans une volonté de dynamiser le maraîchage local, qui ne représente que 10 % des activités agricoles dans l'agglomération. En partenariat avec la commune d'Alby-sur-Chéran et la Safer, le Grand Annecy a financé l'acquisition de la propriété du Bolliet et la rénovation de la grange, afin de les mettre à disposition de la maraîchère via un bail rural.

Groupe Grand Annecy Communauté d'Avenir

L'approbation unanime des comptes administratifs au Conseil communautaire de mai dernier a révélé la bonne gestion de l'agglomération malgré des facteurs exogènes largement défavorables. Bravo et merci à toutes celles et ceux (services et élus) qui ont contribué à ce résultat.
Cette bonne santé financière constitue une incitation forte à effectuer les embauches nécessaires à la réalisation des grands projets de mandat, notamment ceux portant sur la mobilité (TCSPi, Schéma directeur cyclable).
Par ailleurs, avant le vote de fin juin sur le PADD, prélude au PLUi, nous rappelons le travail considérable effectué par notre groupe qui a proposé plusieurs centaines de modifications et ajustements dont de nombreux ont été acceptés par nos collègues. Nous les en remercions.
À l'orée de l'été qui s'annonce et des dérèglements en cours il est essentiel de considérer la capacité de charge du territoire en matière d'eau et de terres agricoles. Nous avons entendu les alertes de nombreuses associations et les avons relayées. Enfin, nous sommes heureux d'avoir pu faire remonter le plancher de logements sociaux et logements en accession abordable (par ex. BRS, BRI) à 50 % au niveau de l'agglomération. Dès aujourd'hui, préparons un territoire qui reste agréable à vivre et accessible à tous les revenus.

Etienne ANDRÉYS • François ASTORG • Alexandra BEAUJARD • Marie BERTRAND • Lola CECCHINEL • Samuel DIXNEUF • Chantale FARMER • Pierre GEAY • Fabien GERY • Fabienne GREBERT • Aurélie GUEDRON • Charlotte JULIEN • Marion LAFARIE • Benjamin MARIAS • Viviane MARLE • Pierre-Louis MASSEIN • Alexandre MULATIER-GACHET • Christian PETIT • Eric PEUGNIEZ • Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA • Yannis SAUTY • Nora SEGAUD-LABIDI • Bénédicte SERRATE • Guillaume TATU

Groupe d'expression des élus des territoires

GARDONS COMME CAP : L'INTÉRÊT DU TERRITOIRE

Notre agglomération comme nos communes, doit faire face à l'inflation, aux augmentations de charges dont le coût de l'énergie.
Le personnel du Grand Annecy a exprimé une souffrance par différents mouvements de grève, inédit à Annecy, et nous entendons ses difficultés.
Dans ces moments-là, il faut garder le cap : celui du territoire et du service public.
Concentrons-nous sur les enjeux qui nous réunissent et nos grandes compétences intercommunales : l'économie, l'environnement, le transport, l'aménagement et le grand âge.
Avec l'été qui arrive, prenons tous pleinement conscience qu'une de nos ressources principales, l'eau, doit être préservée et bien gérée.
Même si le lac nous fournit aujourd'hui de l'eau de qualité et en quantité, cette ressource inestimable, utile en secours pour nos communes et les territoires voisins, exige une rigoureuse attention.
Cet été, le lac d'Annecy sera aussi un lieu majeur de détente et de fraîcheur. Très bel été à tous.

Catherine BOUVIER • Michel BEAL • Gérard PASTOR • Elisabeth EMONET • Philippe MONMONT • Michel MUGNIER-POLLET • Thomas MESZAROS • Tony PESSEY • Jean-Luc RIGAUT • Corinne BOULAND • Frédérique BANGUÉ • Elisabeth LASSALLE • Nicole BLOC • Raymond PELLICIER • Franck BOGEY • Patrick BOSSON • Marie-Luce PERDRIX • Jacques ARCHINARD • Christian ANSELME • Laure ODORICO • Stéphane BOUCLIER • Catherine MERCIER-GUYON • Antoine de MENTHON • Christian MARTINOD • Christian ROPHILLE

LE MOT DE L'ESPACE CITOYEN

À l'Espace Citoyen, chacun vient avec ce qu'il est, son histoire, ses convictions pour débattre, proposer des idées, écouter, et construire ensemble des avis, des contributions aux projets du Grand Annecy.
À l'heure où l'Agglomération est en pleine transformation pour faire face aux enjeux climatiques, où chacun de nous est concerné, ce lieu de débat est fondamental pour dépasser les clivages et préserver le territoire auquel nous sommes attachés.
La controverse y est permise, c'est même une opportunité pour faire mieux, on apprend les uns des autres, et aussi comment fonctionne une agglomération, une commune, un territoire, on envisage l'avenir ensemble, on fait des propositions qui sont ensuite étudiées et discutées avec les élus.
Ce dialogue est plus que jamais nécessaire entre les habitants, et avec les élus, que ce soit à l'Espace Citoyen ou ailleurs, c'est ce qui permet de vivre mieux ensemble, en lien, et d'être acteurs d'une meilleure prise en compte du regard citoyen tant sur les préoccupations immédiates que sur la vision d'avenir.

François Blanchut, Président de l'Espace Citoyen

SUIVEZ-NOUS !

- Sur www.grandannecy.fr
- Sur **Facebook :**
  - > Agglomération du Grand Annecy : la page officielle de l'Agglo
  - > Grand Annecy – Mobilités : toute l'info pour faciliter les déplacements au quotidien
  - > Grand Annecy – Trions mieux, Jetons moins : les infos pratiques, actus et événements dans le domaine de la valorisation des déchets
- Sur **LinkedIn :** Agglomération du Grand Annecy
- Sur **l'appli Agate :** l'application mobile du Grand Annecy et de son territoire. À télécharger gratuitement en flashant le code ou sur les stores Google Play et App Store.
- Avec la **Lettre d'information du Grand Annecy :** toute l'info de l'Agglo tous les 15 jours dans votre boîte mail !

→ Pour vous abonner, envoyez un mail à **communication@grandannecy.fr**

L'AGGLOMÉRATION À VOTRE ÉCOUTE :

- **Au siège de l'Agglomération**
  46 avenue des Îles Annecy
  04 50 63 48 48

- **Dans chacun des 3 relais territoriaux :**

À Alby-sur-Chéran
Accueil téléphonique uniquement
Le Pôle, 363 allée du Collège
04 50 68 11 99

À Fillière
Accueil téléphonique uniquement
300 rue des Fleuries
04 50 22 43 80

À Saint-Jorioz
Accueil physique et téléphonique
225 route de Sales
04 50 68 54 43

Grand Annecy
AGGLOMÉRATION

MOBIL'ÉTÉ · GRAND ANNECY

MOBIL'ÉTÉ 2023

Du 01/07 au 31/08
Tous les bus et cars du réseau Sibra sont **gratuits**